

Paris, le 25/06/2024

**Lettre aux porteurs du FCP « ESPERLUETTE PRIVILEGE »**

Objet : Changement de Société de gestion et modification de la stratégie d'investissement du FCP (modification soumise à l'agrément de l'AMF).

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du fonds commun de placement (ci-après « FCP ») de droit français ESPERLUETTE PRIVILEGE (Part C : FR0013526464 et Part D : FR0013526472), et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

**Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?**

Nous vous informons que Crédit Mutuel Asset Management, société de gestion du FCP a donné son accord pour mettre fin à ses fonctions de société de gestion du FCP, et au transfert de la gestion financière à la société de gestion DNCA Finance, société de gestion agréée par l'Autorité de marchés financiers le 24 juin 2024 sous le numéro GP 00-030 (ci-après « DNCA ») qui a accepté d'en reprendre la gestion à compter du 8 juillet 2024.

La société de gestion DNCA souhaite profiter de cette occasion pour modifier la stratégie d'investissement du FCP afin de mettre en place une stratégie gérée au travers d'une approche « multithématique » prenant en compte de critères environnementaux et/ou sociaux et/ou de gouvernance. Cette nouvelle stratégie, qui aura des impacts sur l'objectif de gestion, vise à offrir aux investisseurs une stratégie d'investissement plus étendue en élargissant les contraintes sectorielles, géographiques et de capitalisation, tout en intégrant une dimension extra-financière à la stratégie d'investissement.

Pour plus de détails sur les changements qui seront apportés au FCP, nous vous invitons à consulter la section « Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ? » ci-dessous.

**Quand cette opération interviendra-t-elle ?**

Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 24 juin 2024 et entreront en vigueur le 8 juillet 2024.

**Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts à tout moment, le FCP ne prélevant pas de commissions de rachats.**

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement/risque : OUI

Augmentation du profil de rendement/risque : OUI

Augmentation des frais : OUI

Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : très significatif<sup>1</sup>



Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Il n'y aura pas d'impacts fiscaux immédiats au regard du pays de résidence et de la composition de l'actif du FCP qui resteront inchangés. Cependant la situation fiscale des porteurs du FCP est susceptible d'évoluer à la suite de l'opération, en cas de rachat, en fonction de leur pays de résidence, de leur domicile ou de leur nationalité. Nous vous invitons à contacter votre conseiller fiscal habituel pour prendre connaissance des éventuelles conséquences de l'opération sur votre situation fiscale.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

Acteurs intervenant sur le fonds	Avant	Après
<b>Société de gestion*</b>	Crédit Mutuel Asset Management	DNCA Finance
<b>Etablissement désigné pour recevoir les souscriptions/rachats par délégation</b>	<p>Pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear :</p> <p>- LA FRANCAISE AM FINANCE SERVICES</p> <p>Pour les parts inscrites au nominatif au sein Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) :</p> <p>- IZNES</p>	<p>Pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear :</p> <p>- BNP Paribas S.A., 9 rue du Débarcadère, 93500 PANTIN</p> <p>Pour les parts inscrites au nominatif au sein Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) :</p> <p>- Néant</p>
<b>Conseiller</b>	Cros Investing jusqu'au 22 mai 2024	Néant

Régime Juridique et politique d'investissement	Avant	Après

<sup>1</sup> Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et l'évolution de l'exposition du fonds à un ou plusieurs typologies de risques.

<p>Objectif de gestion*</p>	<p>L'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'ESTR capitalisé +4% sur l'horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, à travers une allocation d'actifs entre produits de taux et actions de toutes zones géographiques.</p>	<p>L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance annuelle nette de frais supérieure à l'évolution de l'indice composite 30% MSCI AC World Index (NDEEWNR Index) + 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans (LE13TREU Index) + 20% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans (H33473EU Index) calculé dividendes et coupons réinvestis sur l'horizon de placement recommandée (5 ans minimum), à travers une gestion flexible par le biais d'investissements en directs et/ou via des OPC.</p> <p>Le FCP est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR"). Il promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union Européenne.</p>
-----------------------------	---	---

Indicateur de référence (a posteriori)	ESTR capitalisé +4%	30% MSCI AC World Index (NDEEWNR Index) + 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans (LE13TREU Index) + 20% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans (H33473EU Index) calculé dividendes et coupons réinvestis
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Non	Oui (communication limitée au prospectus)

Modification du profil de rendement/risque			
	Avant	Après	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques *	<p>Actions et titres assimilés : de 0 à 60% max de l'actif net aux marchés d'actions toute zone géographique</p> <p>Petites capitalisations (inférieur à 1milliard d'euros) : 10% de l'actif net Pays hors OCDE (dont émergents) : 100% max</p> <p>Produits de taux : de 0 à 100% de l'actif net avec une fourchette de sensibilité comprise entre -4 et + 8.</p> <p>Titres à haut rendement dites spéculatives (« High Yield ») c'est-à-dire ceux qui ont une notation Standard &amp; Poor's équivalente ou inférieure à <b>A-3 pour le court terme et BBB- pour le long terme ou</b></p>	<p>Actions et titres assimilés : de 0 à 60% max de l'actif net aux marchés actions internationales avec une proportion cible à 30% de l'actif net</p> <p>Petites capitalisations (inférieur à 1milliard d'euros) : 25% max Pays hors OCDE (dont émergents) : 40% max</p> <p>Produits de taux : de 0 à 80% de l'actif net avec une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 8.</p> <p>Titres à haut rendement dites spéculatives (« High Yield »)c'est-à-dire ceux qui ont une notation Standard &amp; Poor's équivalente ou inférieure à <b>A-3 pour le</b></p>	<p>=</p> <p>+</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

	<p><b>équivalente :</b> maximum 100% max de l'actif net</p> <p>Produits de taux des pays émergents : 100%</p> <p>Contingent Convertibles bonds : 20%</p> <p>Risque de change : 30% (en USD et Yen)</p> <p>OPC Monétaire : de 0 à 100%</p> <p>L'exposition globale du portefeuille incluant les dérivés est de 130% maximum de l'actif net, l'exposition via les dérivés n'excédant pas une fois l'actif du fonds.</p>	<p><b>court terme et BBB- à long terme ou équivalente :</b> maximum 40%</p> <p>Produits de taux des pays émergents : 10%</p> <p>Contingent Convertibles bonds : Néant</p> <p>Risque de change : 100% (Principalement sans être limité aux USD, GBP et Yen)</p> <p>OPC Monétaire :20%</p> <p>Instruments financiers dérivés : maximum 100% de l'actif net</p> <p>Titres intégrant des dérivés et dérivés de gré à gré : maximum 100% de l'actif net</p>	<p>+</p> <p>-</p> <p>=</p>
--	---	--	----------------------------

Frais	Avant	Après	
Frais maximum	Frais de gestion financière : 1,50%TTC maximum	Frais de gestion financière : 1,50%TTC maximum	=
	Frais indirect : 0,40% TTC maximum	Frais indirect : 1,00% TTC maximum	+
	Commission de mouvement : Néant	Commission de mouvement ( acquise au dépositaire 100%): Néant	=
	Commission de surperformance : Néant	Commission de surperformance : 15% de performance positive nette de frais au-delà de 30% MSCI AC World Index + 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 20% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans, dividendes et coupons réinvestis	+

\*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 24 juin 2024.

### Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

A la date du transfert de société de gestion, un certain nombre de modifications seront apportées par DNCA. Ainsi, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC Priips) et du prospectus qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion. Dans ce cadre, nous vous prions de bien vouloir vous adresser à DNCA si vous avez des questions.

Contact :

**DNCA FINANCE**

19 Place Vendôme 75001 PARIS

Tél : 00 33 (0)1 58 62 55 00

Email : [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com)

Les options suivantes vous sont offertes :

- La modification vous convient : aucune action de votre part n'est nécessaire ;
- La modification ne vous convient pas : vous avez la possibilité de sortir sans frais du FCP à tout moment, celui-ci n'appliquant pas de commissions de rachat ;
- Vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur

La nouvelle documentation légale du FCP est disponible au siège social de la société de gestion (DNCA Finance 19, Place Vendôme 75001 Paris).

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

**Eliana DE ABREU**  
Directrice générale